



JUILLET-AOÛT 2018

**CONDITIONS DU SUPER TIRAGE DU
MERCREDI DU LOTTO 6/49**

Approuvées : le 13 mars 2018

En vigueur: les mercredis, du 4 juillet 2018 au 29 août 2018

1. SUPER TIRAGE DU MERCREDI

Le mercredi 4 juillet 2018, le mercredi 11 juillet 2018, le mercredi 18 juillet 2018, le mercredi 25 juillet 2018, le mercredi 1 août 2018, le mercredi 8 août 2018, le mercredi 15 août 2018, le mercredi 22 août 2018 et le mercredi 29 août 2018 (chacune de ces dates étant une « **Date du Super Tirage du Mercredi** »), la Société de la loterie interprovinciale inc. (« **SLI** ») fera tirer au hasard un nombre additionnel de 50 Sélections pour le Tirage Lot Garanti, parmi toutes les Sélections pour le Tirage Lot Garanti émises pour la Date du Super Tirage du Mercredi. Ces tirages seront désignés par l'appellation « **Tirages Lot Garanti Additionnels** ». Chacune de ces 50 Sélections pour le Tirage Lot Garanti tirées permettra au détenteur du billet gagnant de réclamer un lot de 2 000 \$.

2. SÉLECTIONS GAGNANTES

Une sélection gagnante à la suite d'un Tirage Lot Garanti Additionnel est obtenue lorsque tous les chiffres de cette sélection correspondent, dans l'ordre, à ceux de la Sélection pour le Tirage Lot Garanti tirée (« **Sélection Gagnante pour un Tirage Lot Garanti Additionnel** »).

3. BILLETS GAGNANTS

Tout billet valide du LOTTO 6/49 pour une Date du Super Tirage du Mercredi et comportant l'une des 50 Sélections Gagnantes pour un Tirage Lot Garanti Additionnel tirées est un billet gagnant et permet à son détenteur de réclamer un lot de 2 000 \$.

4. RÉCLAMATION DES LOTS

Les lots doivent être réclamés dans l'année suivant la date du tirage.

5. CHANCES DE GAGNER

Les chances de gagner à un Tirage Lot Garanti Additionnel sont de une sur le nombre total de Sélections pour le Tirage Lot Garanti émises pour ce tirage.

6. CONDITIONS DE JEU APPLICABLES

Ces conditions du Super Tirage du Mercredi s'ajoutent aux Conditions de jeu du LOTTO 6/49 de la SLI, qui sont régies par les Règlements relatifs aux loteries et billets de loterie de la SLI, disponibles sur demande. À moins de définition contraire dans les présentes, les termes en majuscules ont le sens qui leur est donné dans les Conditions de jeu du LOTTO 6/49 de la SLI.